

RELATIONS INTERSYNDICALES (1945-1982).

FACTEURS INTERVENANT DANS L'EVOLUTION DES RELATIONS.

Pour comprendre la nature et l'évolution des relations syndicales au cours de cette période, il faut tenir compte de divers facteurs: forces relatives et division plus ou moins poussée - conceptions des diverses centrales syndicales - conjoncture extérieure ou intérieure.

FORCES SYNDICALES EN PRESENCE.

- CGT unifiée et à tendance hégémonique, face à la CFTC (1944-1947). Phénomène amplifié dans certaines entreprises: cas des nationalisés et de certains établissements militaires.
- Accentuation de la division syndicale, à partir de 1948. La multiplication de syndicats catégoriels et autonomes, pouvant dans certaines entreprises compliquer de façon considérable le problème des relations ex: RATP, Transport aérien...)
- Au niveau de départements (ex Loire Atlantique), ou dans certaines entreprises, capacité de la CFTC, puis CFDT de faire jeu égal avec la CGT.

CONCEPTIONS SYNDICALES.

CFTC puis CFDT.

Conception du pluralisme syndical:

-de doctrine (élément essentiel de toute démocratie)

-de fait (compte tenu de la puissance du mouvement communiste en France). Dans ce dernier cas se pose la question d'une union possible avec FO (1960-1964) et si possible la FEN, afin de constituer une force pouvant intégrer sans risques la CGT.

Conception de l'unité d'action:

- professionnelle (sous la responsabilité des fédérations), position élaborée en 1949 et maintenue, dans certaines limites jusqu'en 1965. Position reprise au lendemain de 1968, puis à partir de 1978, en mettant cette fois l'accent sur le fait que l'action et donc l'unité d'action doit d'abord se réaliser au niveau de chaque centre de décision, ceci n'excluant pas des coordinations possibles au niveau national. Dans la mesure où l'activité confédérale ne se borne plus à l'action pour la SMIC et pour les prestations sociales, mais où la confédération entend impulser l'action de l'ensemble de ses

organisations, on tend forcément à s'orienter vers des relations intersyndicales plus poussées au niveau confédéral.

- **interconfédérale.** Le premier accord avec la CGT est du 10 janvier 1966. La conséquence en est la tendance à la globalisation et à une certaine politisation dans la mesure où l'on affronte non seulement le CNPF, mais aussi la politique du gouvernement. De 1966 à 1968 cette unité d'action confédérale est justifiée par la nécessité d'opposer un front commun à des adversaires qui refusent de négocier. Mais à partir des années 1970, elle se veut plus ambitieuse, il s'agit, en lien avec la stratégie de transformation globale décidée au congrès de 1970, de faire évoluer la CGT, d'où les débats engagés avec elle sur la conception du socialisme.

Si l'unité d'action professionnelle, ne risque pas de conduire à une perte d'identité, il n'en est pas de même de la stratégie confédérale d'unité d'action. En 1967, la question est posée: les travailleurs voient-ils la différence entre CFTC et CGT? Vers 1976-77, certains se demandent si la pratique d'unité d'action avec la CGT, entraînant globalisation et politisation ne conduit pas un infléchissement de la stratégie CFTC, telle que définie au cours des divers congrès des années 1970.

FORCE OUVRIERE.

Issue de la scission de la CGT en décembre 1947, FO refuse toute unité d'action avec la CGT, estimant qu'une telle unité d'action conduit à renforcer la légitimité de cette centrale. Elle craint par ailleurs d'être entraînée par ce biais à une absorption. Cette position confédérale n'exclut pas dans certains cas des unités d'action au niveau fédéral: cas fréquent à la SNCF, par exemple. Il faut aussi tenir compte lorsqu'on étudie les relations intersyndicales de FO de "cultures" particulières dans certains départements: cas de la Loire où les relations entre UD CFTC et FO sont étroites dès le départ, cas de la Loire Atlantique, où le sectarisme d'un Hébert rend l'union difficile.

Vis à vis de la CFTC, puis de la CFDT, FO n'accepte l'unité d'action que si celle-ci rompt avec la CGT. Les rapports FO-CFDT sont compliqués, dans la mesure où s'opposent deux cultures, mais dans la mesure aussi où CFDT, comme FO se considèrent comme deux centrales démocratiques, par opposition à la CGT.

D'où des **rencontres**: constitution de groupes de travail communs en 1963-64, discussions communes en 1968-69,

mais aussi des **ruptures**: - du fait de l'accord confédéral avec la CGT en 1966 - du fait de l'attitude CFDT réticente vis à vis de la négociation collective dans les années 1970 et de la volonté de transformation sociale affichée par la CFDT en 1970. Pour FO, lorsque la CFDT entend discuter d'égal à égal avec les partis sur les problèmes du socialisme, elle se comporte en syndicat-parti.

FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE.

De par sa constitution lors de sa naissance: maintien de l'unité corporative dans l'enseignement en 1948, par passage à l'autonomie, suite à la scission de la CGT, la FEN s'est longtemps considérée comme la préfiguration de l'unité syndicale que devrait réaliser le mouvement ouvrier français.

En 1957, sous l'impulsion de Forestier du SNI, aidé de minoritaires de la CGT et de FO est lancé le MSUD (**Mouvement pour un syndicalisme uni et démocratique**) qui envisage une réunification, dans un mouvement syndical, acceptant le droit de tendances, comme à la FEN, et soulignant la nécessité de l'indépendance vis à vis des partis. Cette tentative qui vise en fait à réunifier la CGT n'aura pas de suite.

Voulant réunifier le mouvement syndical, la FEN est, au début, réticente à l'unité d'action, qu'elle considère comme un obstacle. Pourtant par la suite, elle tentera à plusieurs reprises de jouer les médiateurs entre la CGT et FO. Dans les années 1970, elle sera parfois mise sur la touche de l'unité d'action CGT-CFDT. Celles-ci n'apprécient pas la signature donnée par la FEN à des accords salariaux dans la fonction publique, accords que les deux centrales ont refusé.

LA CONFEDERATION GENERALE DES CADRES.

Jusque vers la fin des années 1970, la CGC se considère davantage comme une composante des classes moyennes que comme un élément du mouvement ouvrier. Si l'on met à part des tentatives de cartels pour la baisse des prix, notamment avec la CFTC et FO entre 1946 et 1948, l'unité d'action n'est pas une de ses pratiques. Vers la fin des années 1970, avec l'arrivée de Menu comme président, on assiste à des tentatives d'unité d'action avec FO et la CFTC, mais FO n'apprécie guère ce qu'elle considère comme un syndicalisme catégoriel.

C.G.T.

Comprendre les conceptions syndicales de la CGT, en matière d'unité syndicale et d'unité d'action, nécessite d'analyser les liens avec le PC, tels que définis par la **théorie leniniste**. Parti et syndicat sont deux organisations différentes. Le syndicat, organisation de masse, composite, dispose, de la part du parti, d'une autonomie concédée visant à lui permettre de remplir son rôle: refléter, le plus fidèlement possible les aspirations de la base. Ceci permet au parti de maintenir son rôle d'une avant-garde, composée de convaincus. Entre ces deux organisations, il y a une tension constante et les rapports parti-syndicat évoluent en fonction de la conjoncture, comme nous aurons l'occasion de le voir, ce qui influe sur les relations intersyndicales.

Il faut par ailleurs souligner que la CGT se considère comme "**experte en lutte de classe**", compte tenu de sa longue expérience. A plusieurs reprises elle a rappelé cette donnée à la CFDT, dans les années 1970.

Pour la CGT l'unité d'action n'est qu'un moyen d'avancer vers l'unité syndicale. Une unité syndicale conçue comme devant se réaliser au sein de la CGT. D'où la volonté fréquemment affirmée (1955, 1968, 1976) de maintenir sa personnalité dans la pratique de l'unité d'action.

Enfin l'unité d'action n'est qu'un élément au service d'une stratégie de transformation définie par le parti. D'où la tentation répétée de passer à un stade supérieur, c'est à dire d'entrainer ses partenaires syndicaux dans une unité d'action politique; par exemple, en 1967, quand elle entend passer de la lutte contre les ordonnances de la sécurité sociale à la mise en oeuvre d'un programme commun politico-syndical; après 1972, lorsqu'elle tente d'entrainer la CFDT dans la stratégie du programme commun de la gauche.

CONJONCTURE.

Il faut s'intéresser aussi bien à la conjoncture intérieure qu'à la conjoncture extérieure.

INTERIEURE.

La possibilité de réalisation d'un "Front populaire", peut être un élément modifiant les données des relations syndicales. On peut prendre l'exemple de 1956. Il semble possible au PC de se réinsérer dans le jeu politique, de constituer avec la SFIO, une sorte de "Front populaire". Deux conséquences: la CGT met l'accent sur la réunification avec FO; il faut se rappeler qu'en 1936, la réunification des deux CGT a suivi la constitution du rassemblement populaire. On tente d'organiser dans les entreprises des "comités de front populaire", d'où une forte coloration politique de l'unité d'action.

Possibilité de rassemblement des mécontents ou de "front antimonopoliste", face à un gouvernement de droite qui mécontente les salariés, mais aussi artisans, commerçants et paysans. C'est le cas vers 1973, où la CGT entend rassembler tous les mécontents contre la vie chère. Ceci pose la question des rapports CGT-CFDT, cette dernière n'estimant pas qu'un tel rassemblement puisse correspondre à sa stratégie. On pourrait parler aussi à ce propos des difficultés d'entente entre CGT et CFDT sur les questions fiscales, la première n'hésitant pas à réclamer de façon démagogique des réductions d'impôts pour tous, le seconde mettant l'accent sur l'impôt comme élément de réalisation des équipements collectifs.

Basse conjoncture revendicative. Le PC laisse alors plus d'autonomie à la CGT, d'où de plus grandes possibilités d'unité d'action: 1954-55, 1963-67. Cependant le PC juge parfois que la pratique prolongée de l'unité d'action entraîne des inconvénients, une tactique trop unitaire laissant de côté les objectifs définis par le PC, au profit d'objectifs communs aux centrales. C'est ce qui se produit au début de 1968, lorsque G.Marchais décide de relancer l'action à la base à Billancourt, par une série de débrayages et propose cet exemple aux autres entreprises.

Au cours des périodes de basse conjoncture, le PC peut aussi, pour des raisons stratégiques reprendre l'initiative s'il juge qu'il est en position de faiblesse dans le domaine politique. Ce phénomène est visible en 1975. Jusqu'alors la CGT a été laissée libre de mener l'unité d'action avec la CFDT (accord de juin 1974). Mais les sondages et les élections partielles montrent que le PS profite davantage de l'union de la gauche que le PC qui reste stationnaire. Il importe donc d'apparaître comme le parti ouvrier, d'où la décision du parti communiste de prendre en charge directement un certain nombre de conflits, ce qui perturbe les relations CGT-CFDT dans un certain nombre d'entreprises.

Haute conjoncture revendicative; grands mouvements, avec grève de masse où le contrôle du parti sur le syndicat se renforce et retire à ce dernier toute autonomie. La grève de masse est considérée, dans la stratégie communiste comme le lieu de réconciliation des objectifs revendicatifs ouvriers et des objectifs politiques partisans. Il est donc naturel que ce type de grève revienne au parti seul. On l'a bien vu lors des grèves de mai-juin 1968. Pour le PC, il ne s'agissait pas de se lancer dans des grèves révolutionnaires, mais d'imposer à ses partenaires une stratégie d'union de la gauche sur un programme commun. D'où la colère du PC et de la CGT face à la manifestation de Charléty. Cependant de telle périodes durant lesquelles le syndicat disparaît derrière le parti doivent rester exceptionnelles, sinon le syndicat ne peut plus remplir son rôle de reflet des aspirations des masses. Au cours de telles périodes, l'unité d'action avec les autres centrales n'est guère souhaitée. D'où les difficultés rencontrées en 1968, par la CFDT dans ses rapports avec la CGT.

EXTERIEURE.

Les évolutions de la **GUERRE FROIDE** ont été des éléments qui ont influé sur les relations intersyndicales.

De 1947 à 1952, l'apparition et le développement de la guerre froide a des conséquences de plusieurs types. D'abord la décision des communistes d'engager la CGT dans la lutte contre le plan Marshall est la cause de la scission de la CGT en décembre 1947. Par la suite la volonté de luttes contre la guerre: au sein des entreprises d'armement, dans les ports, etc..., l'organisation de comités de la paix pour la signature de l'appel de Stockholm, autant d'éléments qui rendent difficile une unité d'action purement professionnelle. Les fédérations CFTC qui se lancent alors dans l'unité d'action insistent pour éviter toute déviation politique et les positions CGT sont parfois un obstacle décisif à la réalisation d'une action unie.

La volonté de lier revendications politiques et professionnelles rend plus difficile la mobilisation; d'où un repli de la CGT, à l'image du PC, sur le "noyau dur" de la classe ouvrière, l'apparition d'actions de commandos, mais aussi la volonté d'apparaître comme la seule organisation de

lutte de classe. Dans les années 1947-1952, c'est l'heure où la CGT tente de développer le front unique à la base, par des comités d'action réunissant syndiqués et inorganisés, au sein dequels la CGT tente de prendre seule le contrôle de l'action. Dans le même temps, on dénonce comme traitres les responsables des autres centrales.

Ce type de **raidissement idéologique** s'observe aussi à partir de 1980, suite à l'opération soviétique en Afghanistan. Le comité confédéral CGT de juin 1980, n'admet l'unité d'action qu'avec ceux qu'il considère comme faisant partie du camp anti-impérialiste, c'est à dire ceux qui acceptent "le socialisme tel qu'il existe".

A l'heure de la **GUERRE D'ALGERIE**. Les évènements du 13 mai 1958: victoire des factieux à Alger et refus d'obéir aux ordres du gouvernement de la IVème République surviennent un an et demi après l'écrasement de la révolution hongroise par les chars russes, écrasement que la CGT a refusé de condamner. Se pose alors la question peut-on défendre la démocratie aux cotés de la CGT. "Reconstruction" fait à ce propos la différence entre le PC avec lequel il ne saurait être question d'avoir une action commune et la CGT, qui en tant qu'organisation syndicale ne peut vivre que de l'exercice de la démocratie. L'étude de "Reconstruction" précise toutefois qu'il ne faut pas mener une action de défense avec la seule CGT; il est nécessaire d'avoir avec soi les autres organisations syndicales démocratiques.

FO étant réticent, on voit alors, parmi les interlocuteurs habituels de la CFTC, la FEN, jusqu'alors plutôt hostile à la CFTC et aussi l'UNEF.

Mais plusieurs questions se posent.

- Peut-on accepter un "front syndical commun"; c'est à dire entretenir de façon régulière une unité d'action politique dans laquelle la CGT est partie prenante. Débats au sein de la CFDT sur ce problème.

- La CGT peut-elle accepter de n'être qu'un partenaire parmi d'autre et même une "force d'appoint": discussion à propos de la manifestation lancée par l'UNEF le 27 octobre 1960. Le PC va-t-il accepter de s'effacer, pour permettre l'unité d'action de l'ensemble des centrales contre la guerre ?

- La position de la FEN vis à vis du FLN algérien étant sensiblement différente de celle de la CFDT, ne risque-t-on pas de rendre plus difficile les rapports avec les nationalistes algériens?

Le problème des relations intersyndicales se pose aussi au niveau des **organismes gérés en commun par les syndicats**, cas des CE, où des institutions gérées paritairement: diverses caisses de sécurité sociale, Assedic et UNEDIC

ESSAI DE CHRONOLOGIE.

1944-1947.

CGT réunifiée hégémonique, position partagée par les communistes et les non communistes. La CFTC refuse la fusion, à la suite de débats dans la centrale, où les partisans de la fusion se limitent aux Savoyards. La CGT entreprend de liquider la division sur le lieu de travail. Action de la CFTC pour obtenir dans toutes les élections professionnelles la représentation proportionnelle. Lors des grèves de novembre décembre 1947, lancées par la majorité communiste de la CGT, la CFTC refuse de s'associer et réclame partout des votes à bulletins secrets pour le déclenchement des grèves. Elle est appuyée par la minorité cégétiste qui va faire scission.

1948- 1952.

Scission CGT et naissance de FO et de la FEN autonome. Au congrès de 1949, poussée par les minoritaires, la CFTC élabore sa position sur l'unité d'action professionnelle: sur des objectifs limités, durant un temps réduit et sous la responsabilité des fédérations. FO refuse dès sa constitution toute unité d'action avec la CGT.

Action CGT pour la "Paix" et contre la guerre, d'où multiples tentatives pour élargir l'unité d'action au plan politique. Face aux oppositions de la CFTC et de FO, tentatives à travers les "comités d'unité d'action à la base" ou les "sections syndicales uniques" d'éliminer les autres syndicats dans les entreprises. C'est dans l'affrontement avec la CGT que des sections CFTC, pratiquent l'unité d'action sur les bases définies en 1949.

1953-1958.

Lors des grèves d'aout 1953, CFTC et FO agissent de concert pour terminer le conflit. Au cours de la période la pratique de l'unité d'action professionnelle CFTC-CGT tend à s'acclimater, avec notamment les conflits de Nantes et Saint Nazaire. Toutefois cette pratique ne va pas sans heurt: - congrès CGT de 1955, où l'on estime qu'il faut davantage affirmer la personnalité de la centrale, tentatives de "comités de front populaire" en 1956, difficultés d'action unie suite à la position CGT lors de l'écrasement de la révolution hongroise en octobre 1956.

1958-1962.

La période est dominée par les conséquences de la guerre d'Algérie et le problème déjà indiqué: peut-on défendre la démocratie aux cotés de la CGT. Réactions communes des centrales lors des "barricades" de janvier 1960, du putsch d'avril 1961, FO se distinguant cependant par un appel dont les termes sont différents. Participation active de l'UNEF et de la FEN. Demande commune d'audience au président de la République de la part de la CFTC et de FO. Absence de FO lors

de la journée d'action du 19 décembre 1961 et de la manifestation parisienne du 8 février 1962 (Charonne).

Durant cette période on note aussi certaines actions professionnelles communes, notamment à la SNCF en 1959. A souligner aussi l'accord paritaire aboutissant à la création de l'assurance-chômage en décembre 1958. La CGT refusant de participer à la discussion, celle-ci s'engage dès avril entre le patronat, la CFTC, FO et la CGC. En décembre la CGT manifeste soudainement sa volonté d'être partie prenante. La CFTC l'appuie, mais le patronat et FO refusent. L'accord sera signé sans la CGT. Elle y adhérera douze jours plus tard.

1962-1966.

Tout en préparant son évolution adoptée au congrès de novembre 1964, la CFTC engage des discussions avec FO. E.Descamps, nouveau secrétaire général envisage d'aboutir à une fusion. L'arrivée de Bergeron à la tête de FO en 1963 va modérer les enthousiasmes.

E.Descamps entend aussi impulser une active politique confédérale. L'unité d'action purement professionnelle apparaît insuffisante. On voit notamment se constituer un comité de liaison CFDT du secteur public, qui prend contact avec un comité d'action CGT, pour mettre sur pied, si possible avec FO, des actions programmées dans le temps. C'est en 1965 que s'engage au sein de la CFDT des débats sur action globale ou action diversifiée, la réponse apportée à cette question ayant bien sûr des conséquences sur le type d'unité d'action envisagé.

Du côté des fonctionnaires FO, on rêve, en 1963, d'une réunification de la fonction publique au sein d'une centrale autonome. Cette idée n'est pas sans écho au sein de la FEN et même chez les fonctionnaires CGT. Il s'agit en fait d'une tentative d'isolement de la fédération des fonctionnaires CFDT. On en demeurera cependant au stade des discussions, mais ceci rend plus difficile l'unité d'action entre fonctionnaires des quatre organisations.

1966-1968.

Pour la première fois, le 10 janvier 1966, un accord est conclu entre les confédérations CFTC et CGT. Il porte sur des objectifs de lutte, mais aussi sur des réformes de structure.

FO s'en est volontairement exclu. Cet accord est à l'origine d'actions globalisées qu'on appelle à l'époque les "Tous ensemble". Il est donc à la fois en direction du patronat et du gouvernement. FO s'associera à certaines actions, mais d'une façon parallèle et refusera toute manifestation commune. Au sein de la CFDT, à partir de 1967, des débats opposent partisans de l'accord et ceux qui sont plus réticents.

A partir de septembre 1967, la CGT tente d'élargir l'unité d'action, en demandant que les partis y soient associés, d'où des conflits avec la CFDT, notamment lors de la manifestation

parisienne du 13 décembre 1967, contre les ordonnances de la Sécurité sociale. Au début de 1968, les dissonances avec la CGT s'accroissant, des discussions reprennent avec FO.

1968-1970.

Lors des "événements" de mai-juin 1968, les divergences CFDT-CGT portent sur la question du rapport avec les étudiants, mais aussi sur la place à donner aux diverses revendications, la CGT mettant essentiellement en avant les revendications de salaire, la CFDT insistant sur les revendications de pouvoir, notamment sur la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise. Lors de la négociation de Grenelle, la délégation FO appuie cette revendication. A partir du moment où De Gaulle décide de nouvelles élections législatives, les divergences s'accentuent entre CGT et CFDT, la première estimant qu'il convient de stopper rapidement le mouvement pour que la gauche, et notamment le PC, contre lequel le gouvernement dirige ses attaques, conserve ses chances lors du scrutin.

En 1969, l'unité d'action CGT-CFDT connaît des difficultés, compte tenu de l'accent mis par la CFDT sur l'action diversifiée; dans une telle perspective, l'accord au sommet a beaucoup moins d'importance. D'ailleurs lors du congrès de 1970, les partisans d'une entente confédérale ne l'emportent que d'une courte tête et la signature de l'accord, en décembre, entre CFDT et CGT rencontre de nombreuses difficultés.

A noter que les conversations CFDT-FO se poursuivent jusqu'au lendemain du congrès de 1970, mais dès la fin de 1969, Bergeron met une sourdine aux possibilités d'accord en changeant les négociateurs.

1971-1977.

Période d'unité d'action CGT-CFDT marquée d'abord par des campagnes communes sur la retraite, les libertés syndicales, les droits syndicaux des migrants. Par la suite, avec le développement de la crise, on retrouve le phénomène de globalisation-politisation, avec des journées d'action communes contre patronat et gouvernement, pour dénoncer le développement du chômage, la politique d'austérité, etc... Parfois la FEN participe à ces actions. On note même au second tour des présidentielles de 1974, un appel commun CGT-CFDT-FEN en faveur du candidat commun de la gauche.

Ces actions communes n'excluent pas les divergences. Ainsi le débat s'engage dès 1970 entre Edmond Maire et Krasucki sur le thème: faut-il lier formulation des revendications, conduite de l'action et discussion sur le contenu de la stratégie. Alors que pour la CFDT cette liaison est nécessaire, pour éviter de voir les revendications "récupérées", pour la CGT, la lutte pour les revendications est une chose, le débat idéologique une autre. Lier les deux c'est se condamner à l'inaction.

Le débat engagé entre CFDT et CGT sur le contenu du socialisme montre les différences de conception. Lorsque la CFDT essaie de faire préciser ce contenu par la CGT, celle-ci se réfère, à partir de 1972 au programme commun. L'accord apporté par l'une à ce programme, la volonté de l'autre d'élaborer des objectifs qui seraient ceux d'une "Union des forces populaires", autant d'éléments qui ne facilitent pas les relations entre les deux centrales.

Au début des années 1970, les débats entre les deux centrales portent aussi sur les formes de lutte, la CFDT est plus sensible au spontanéisme que la CGT, le contenu des revendications: mise en cause par la CFDT de la hiérarchie, ce que récuse la CGT, etc...

La FEN reste en dehors de ces débats, mais se joint dans certains cas aux journées d'action communes. Toutefois, fin 1974 et début 1975, ses offres d'unité d'action sont repoussées par la CGT et la CFDT qui considèrent qu'elle a "trahi" en négociant avec le gouvernement.

FO ne participe que rarement à des actions parallèles. Jamais elle n'a été aussi loin de la CFDT; quant à son refus d'unité d'action avec la CGT, il demeure toujours aussi ferme.

1978 -1982.

Dès 1978, les rapports CFDT-CGT se détériorent, en dépit d'une courte embellie à l'occasion du congrès CGT de 1978, où Georges Séguy s'efforce de redonner plus d'autonomie à sa centrale. Cette détérioration s'explique de diverses façons. D'abord l'appui donné par la CGT au PC, lors de la rupture du programme commun. Ensuite et surtout la nouvelle stratégie de la CFDT avalisée lors du congrès de Brest. La CFDT s'est laissée déporter, au cours des années 1974-77, par la CGT vers la globalisation-politisation. Début 1978, le conseil national décide de remettre l'accent sur une action plus décentralisée, au niveau de chaque centre de pouvoir. Celle-ci s'oppose à la stratégie CGT toujours fidèle à la globalisation, d'où une difficulté de réaliser l'unité d'action.

Dans le même temps, la CFDT tente de rechercher d'autres partenaires; c'est en 1979, une tentative de reprise de contact avec FO qui oppose une fin de non recevoir. Des rencontres ont lieu avec la CGC qui toutefois se heurtent à la volonté de celle-ci d'apparaître comme une centrale à part entière. On s'efforce aussi d'améliorer les rapports avec la FEN. On s'oriente donc vers une diversification des partenaires, ce qui sera avalisé par le congrès de 1982 qui ne reconnaît plus la CGT comme partenaire privilégié.

D'ailleurs, celle-ci n'en a cure, elle a en effet décidé en 1980 de ne pratiquer l'unité d'action qu'avec des partenaires anti-impérialistes, ce qui, selon la définition cégétiste, isole la CGT dans un dialogue avec elle-même.